

Compte-Rendu du Comité Social d'Administration Local (reconvoqué) des jeudis 29 et vendredis 30 Juin 2023

1 – Élection des représentants du personnel au Conseil Médical :

Le Conseil Médical est le dernier lieu de défense individuelle au niveau local des agents depuis la disparition des CAPL. La santé au travail est un enjeu fort surtout dans un contexte de dégradation généralisée des conditions de travail des agents. Les sujets des conseils médicaux (accident de service, maladie professionnelle, ATI, mise en retraite anticipée) seront abordés et défendus par les représentants des organisations syndicales présents sur les listes des dernières élections professionnelles, en respect de la représentativité et donc du vote direct des agents. Vous pouvez retrouver la liste sur Ulysse 59.

2 - NRP : fusion des SIP de Grand Lille Est et de Lille Nord (avis)

La DRFiP 59 nous a enfin présenté la fusion des SIP de Grand Lille Est et de Lille Nord.

Le SIP de Grand Lille Est absorbera le SIP de Lille Nord au 1^{er} janvier 2024 et intégrera le CFP de Lomme à l'automne de la même année. Les agents de ces SIP seront ALD jusqu'à leur régularisation par le mouvement de mutation de septembre 2024 auquel ils participeront par « obligation » : comme Lomme est une commune de Lille ils seront obligés de suivre leur mission.

Solidaires Finances Publiques 59 n'a eu de cesse de dénoncer ce principe d'obligation de suivre la mission sans bénéficier d'aucune prime de restructuration ni même priorité pour rejoindre un autre service !

La Direction a affirmé que jusqu'à l'installation sur le site de Lomme, les deux SIP fusionnés resteront au sein de la cité administrative sans « déménagements particuliers ». Certains mouvements dans la cité administrative (2^e étages) seront à prévoir.

À cette occasion nous avons dénoncé les faits suivants : rallongement du temps de trajet en transports en commun de minimum 1h par jour, manque de places de parking et de surface par agent sur Lomme, absence de plan de l'installation future des agents, surcoût lié à des abonnements de transports supplémentaires (métro par exemple), des agents qui ne pourront plus concilier vie professionnelle et vie personnelle.

La DRFiP n'a aucune réponse, solution concrète alternative, pour que les agents travaillent et viennent travailler dans de bonnes conditions.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 59 ont proposé un avis en séance notamment sur la prise en compte du surcoût et du temps pour les agents devant rejoindre Lomme. Cet avis a été voté et accepté par l'ensemble des organisations syndicales. Une réponse doit être apportée par la DRFiP 59 dans les 2 mois (avis en annexe).

« Le SIP de demain »

Une fusion et un déménagement obligatoires ne suffisaient pas pour les agents, une réorganisation complète des missions du SIP fusionné sera mis en place. Ce qu'appelle la Direction : « le SIP de demain ».

Après les secteurs et les pôles, maintenant les « blocs » !

Cette réorganisation des SIP découle de l'orientation exposée dans la note de service 2023/03/3901 du 16/05/2023 de la Direction Générale (Bureau GF-1A).

Dans les faits, les missions du SIP seraient ainsi exercées en blocs de compétences :

- **Bloc 1** : « Assiette – Recouvrement amiable » chargé notamment de l'accueil physique de premier niveau élargi, les APRDV, l'accueil téléphonique (plateau téléphonique), l'accueil numérique (traitement des courriels de la BALF et des e-contacts), gestion et suivi des campagnes (IR ; TH ; listes Gespart et ILIAD ; GMBI ; GESTLOC, traitement de la relance des défaillants jusqu'à la 2111 (la procédure TO est traitée par le bloc 2) et appui du bloc 2 en cas de besoins.
- **Bloc 2** : « Contentieux-contrôle et recouvrement forcé » chargé également de l'accueil physique de premier niveau élargi en renfort du bloc 1, l'APRDV en renfort (si nécessaire) du bloc 1, l'accueil numérique en renfort (si nécessaire) du bloc 1, contentieux et gracieux, travaux de CSP de régularisation, contrôle des RIC, liaisons avec le PCR, les PCE et les brigades de vérifications et les BCR, liaisons avec les SIE, recouvrement forcé : relances, MED, saisies, traitement ANV, procédures collectives, surendettement... et suppléance du bloc 3 en cas d'absence ou de congés.
- **Bloc 3** « Comptabilité » qui assurerait la tenue au jour le jour des documents comptables donc la comptabilité, la tenue de la caisse et arrêté DEMETER. Sera rattachée à ce bloc l'activité « secrétariat général du SIP ».
- « Missions du secrétariat général au sein du service » : le courrier départ et arrivée du SIP, l'enregistrement du contentieux, la participation au plateau téléphonique, la création des espaces en ligne et l'archivage, pilon.

C'est donc un décloisonnement des secteurs d'assiette et recouvrement. Dans l'esprit de la Direction, cela facilite la polyvalence et l'échange entre les blocs... Les craintes que nous avons émises ce sont déjà avérées fondées surtout quant au pôle accueil. En effet pour beaucoup, y être affecté relève de la sanction.

Pour la Direction, tous les agents devront participer à l'accueil, quel que soit le bloc. Elle prétend que les blocs pourront s'entraider, à la différence des secteurs, et que le passage d'un bloc à un autre pour les agents sera tout à fait possible et simplifié.

Pour Solidaires Finances Publiques 59, c'est bien une perte de sens, de savoir-faire, de technicité pour les agents qui ne pourront plus suivre les dossiers A à Z, puisque les abandonnant au profit d'un autre bloc. À ce stade, aucun plan de formation ne semble nécessaire pour la Direction.

Toute cette réorganisation sera en plus dans ce que la Direction appelle : « un espace de travail moins cloisonné ». Moins d'espace et des bureaux partagés (voir compte rendu de la formation spécialisée du 4 juillet 2023).

Cette réorganisation en bloc sera généralisée à l'ensemble des SIP du département selon la circulaire de la DG qui demande une mise en place progressive, si possible avant le 31 décembre 2024. La DRFiP 59, consciente que cela ne sera pas possible avant cette date, se laisse plus de temps. Le prochain SIP concerné pourrait être celui de Douai.

Cette fusion entraîne également une « opération de rebasage » au profit du SIP de Lille Seclin dans le prolongement de l'opération déjà engagée dans le dossier emplois 2023. Une étude de charge élaborée en 2022 par la DRFiP 59, a démontré un déficit d'emplois sur le SIP de Seclin.

Le manque de personnel est criant dans tous les services, ce n'est certainement pas en prenant d'un côté pour en mettre de l'autre que le problème peut être résolu...



Sans surprise, les élus de Solidaires Finances Publiques 59 ont voté contre cette fusion qui ne prend absolument pas l'aspect humain et la véritable volonté des agents en compte.

3 – Nouvelle Cité Administrative (avis)

La DRFiP 59 devait nous faire voter le projet de la nouvelle cité administrative de Lille. Or, annonce de dernière minute, le service **régional de la politique immobilière de l'état et le contrôle budgétaire régional** sont appelés à rejoindre la nouvelle Cité, puisque le Centre des Concours ne le fera pas. Le Directeur promet qu'il n'y aura pas de déménagement de ces deux « nouveaux » services avant le mouvement local du 1^{er} septembre 2024.

Les documents présentés ce jour au CSAL ne permettaient pas aux représentants du personnel de se prononcer puisque erronés. À cette occasion, Solidaires Finances Publiques 59 a demandé à ce que le Centre de Formation Professionnel puisse bénéficier de plus d'espace. Cette requête va être étudiée par la Direction.

Le vote de ce point à l'ordre du jour a été reporté à septembre.

4 – Refonte des secteurs d'assiette du SIP de Roubaix (avis)

La refonte des secteurs est dictée par la nécessité : le sous-effectif amplifié par les départs en retraite, mutations/promotions ou arrêt maladie, sans omettre 5 suppressions d'emplois pour 2023 ! Les agents n'ont de toute façon pu s'exprimer que par défaut, toutes les possibilités n'ayant pas été offertes.

La seule réponse de la Direction est l'affectation de membres de l'équipe de renfort.

Ce sont donc 2 restructurations que les agents vont subir. D'un part la refonte des secteurs puis le passage en Bloc comme voulu par la DRFiP 59.

Solidaires Finances Publiques a voté contre. La DRFiP 59, comme pour bon nombre de services, a créé la souffrance au travail en ajoutant toujours plus de missions. Dans un contexte de contact multi-canal la solution la plus pérenne et efficace consiste à renforcer les effectifs.

5 – Création d'un poste de chargé de mission Conditions de Vie au Travail (CVT) au sein du Pôle Pilotage Ressources

Très hypocritement, pour afficher un pseudo-intérêt aux bouleversements auxquels elle a soumis les agents, la DRFiP 59 a décidé de créer un poste de chargé de mission pour les conditions de vie au travail. Solidaires Finances Publiques 59 ne voit pas la plus-value que peut apporter cette création, par rapport aux acteurs/actrices pré-existants. Les situations de tensions sont générées par le sous-effectif généralisé.

Cette création de poste ne traitera pas le cœur du problème, à savoir l'emploi.

Solidaires Finances Publiques 59 a dénoncé un cruel manque d'ambition de la part de la DRFiP 59 : en quoi une seule personne pourrait permettre d'appréhender et de prévenir les difficultés en matière de CVT alors que l'intégralité du réseau est en souffrance.

D'autre part, nous avons regretté de ne jamais avoir vu le/la correspondante VSST (Violences Sexuelles et Sexistes au Travail) dont le poste a été créé il y a deux ans.

6 – Tableau de Veille Sociale (TVBS) 2022 / RSU (information)

Alors que l'Administration avait prévu l'élaboration du Rapport Social Unique dans le décret de la mise en place des nouvelles instances (décret de 2020), la Direction se prétend démunie.

Elle n'a donc pas été en mesure de présenter ni la moindre analyse, ni le moindre plan d'action. Rassurons-nous, cette mission d'analyse sera confiée à la chargée de mission Conditions de Vie au Travail...



Solidaires Finances Publiques 59 rappelle que ce rapport n'a jamais été une demande des organisations syndicales, mais bien une décision de l'Administration.

A l'occasion de la présentation de ce point à l'ordre du jour, Solidaires Finances Publiques a demandé à ce qu'une attention particulière soit dévolue aux agents écrêtés dans la direction, et aux services auxquels ceux-ci sont affectés.

Alerte sur les écrêtements en plus petits nombre mais moins d'agents concerné aussi. Plus forte concentration sur moins de personnes.

D'autre part, nous avons pu aussi constater que trop d'agents sont exclus de la formation continue.

Solidaires Finances Publiques a demandé la tenue d'un groupe de travail afin d'analyser les données de ce tableau de veille sociale.

7 – Expérimentation Agathe : mesure de la disponibilité informatique (information)

250 utilisateurs et utilisatrices ciblés dans le département du Nord seront concernés par le déploiement de cette application courant juillet. Ce prototype devrait permettre d'améliorer en continu l'expérience numérique des utilisateurs et donc leur ressenti vis-à-vis de leur informatique.

Aucune information ne sera envoyée à un prestataire extérieur.

9 – Questions diverses

Une fois de plus, Solidaires Finances Publiques a demandé à ce que le mouvement local soit publié le plus tôt possible et à ce que la date de parution de celui de 2023 soit communiquée. La Direction s'est engagée à le faire avant mi-juillet... Il sera en principe en ligne le 10 juillet.

La PRS (Prime de Restructuration de Service) pour les collègues éligibles quittant le Nord devra être demandée auprès de la Direction d'origine au moment de la connaissance exacte de la mutation.

Solidaires Finances Publiques 59 a demandé la date de la journée d'accueil des nouveaux arrivants dans le département et qu'il leur soit octroyée une journée d'autorisation d'absence. Cette journée aura lieu le 7 septembre, et une journée complète sera accordée si nécessaire.

Solidaires Finances Publiques 59 a alerté la DRFiP sur la situation du SIP de Denain. La démonstration du sous-effectif cruel est faite : Denain a dû faire saisir des 2042 par le centre de contact. Nous avons donc demandé des actions immédiates pour ce SIP en grande difficulté.

Solidaires Finances Publiques a interpellé la DRFiP sur les travaux de Lille Fives et le déménagement des collègues.

La Direction a indiqué réaliser un groupe de travail avec les organisations syndicales sur les projets immobiliers (voir compte rendu de la réunion du 5 juillet 2023).

Solidaires Finances Publiques a rédigé un avis sur la situation de la Publicité Foncière (SPF) de Lille (en annexe). Les organisations syndicales ont voté pour. La Direction est obligée d'y répondre sous 2 mois.

